

NON À LA DISSOLUTION DU COLLECTIF « PALESTINE VAINCRA »

Le 9 mars 2022, un décret pris en Conseil des Ministres sous l'impulsion de Gérald Darmanin prononçait la dissolution du Collectif Palestine Vaincra. Annulée par le Juge des référés courant 2022, elle avait été renvoyée au Conseil d'Etat pour un jugement sur le fond au 27 janvier 2025.

Pour justifier cette dissolution, le gouvernement invoque des agissements provoquant et contribuant « à la discrimination, à la haine ou à la violence envers une personne ou un groupe de personnes à raison de leur origine, de leur sexe, de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une prétendue race ou une religion déterminée ».

Nature des « agissements » mis en cause ? L'organisation d'opérations de boycott des produits israéliens, de manifestations publiques et de distribution de tracts dénonçant et cherchant à mobiliser la population:

- Contre la politique coloniale d'Israël, l'idéologie sioniste qui la sous-tend.
- Contre l'assimilation entre antisionisme et antisémitisme, que cherchent à imposer les gouvernements successifs depuis des décennies, aussi bien en France qu'à l'échelle de l'UE.
- 3. Contre nos propres élites capitalistes/impérialistes dont les intérêts sont intimement liés à ceux des élites israéliennes, qui appuient directement l'opération de nettoyage ethnique par tous les moyens du peuple Palestinien depuis 75 ans et dont Macron, Darmanin et leur clique ne sont que les agents dans la sphère politique française.

Véritable stratégie d'intimidation collective consistant à cibler un individu ou un collectif afin de provoquer la

peur et d'inciter tous les autres à s'autocensurer, l'objectif de cette tentative de dissolution est de bannir de l'espace public toute remise en cause d'un discours officiel qui peine de plus en plus à convaincre la population tant il est ouvertement mensonger. Cette stratégie s'intensifie depuis le 7 octobre 2023, comme le montre la multiplication des plaintes pour « apologie du terrorisme » et « incitation à la haine » contre des militants de la cause Palestinienne.

Il s'agit aussi d'empêcher que le peuple de France, de plus en plus paupérisé par une crise économique, politique, sociale sans précédent depuis des décennies, ne finissent par identifier les véritables responsables de tous ses maux : ces mêmes élites capitalistes-impérialistes prêtes à tout pour sauvegarder leurs intérêts et leurs profits, en Palestine comme en France et partout dans le monde.

Mais, nous ne nous laisserons pas faire. Nous saurons pallier notre faiblesse relative face à la puissance conjuguée de l'Etat et la finance par la solidarité et la défense collective.

C'est pourquoi l'Union pour la reconstruction communiste (URC), organisation issue de la fusion de l'Association nationale des communistes (ANC) et du Rassemblement Communiste (RC), apporte de nouveau son soutien plein et entier au Collectif Palestine Vaincra et appelle à rejoindre en nombre la manifestation organisée le 1 er février à Toulouse.



PALESTINE VIVRA,
PALESTINE VAINCRA

POUR TOUT CONTACT: URC@COMMUNISTESDEFRANCE.FR







